



Déclaration préalable au CTSD du 6 février 2017

Monsieur le Directeur académique, mesdames, messieurs,

La motion présentée par la CGT Educ'Action -et votée à l'unanimité par les élus-es- lors du dernier CTA, motion dénonçant les dotations insuffisantes allouées au département se traduit dans les faits: les 28 postes octroyés ne répondent pas aux besoins du terrain. Les modèles ministériels aussi statistiques et critériés soient-ils montrent ainsi leurs limites.

Certes, les moyens en remplacement seraient abondés. Mais nous vous demandons qu'un effort significatif soit fait concernant la création de postes Rased ce qui répondrait d'une part aux déclarations de Madame la Ministre et d'autre part sortirait du dogme du « redéploiement à moyens constant ».

Pour la CGT Educ'Action, les mesures de fermetures de classes ou de postes spécialisés concernant l'éducation prioritaire ne sont pas acceptables.

Nous vous demandons donc de diminuer la réserve de postes que vous avez prévu afin de ne pas fermer de classes sur des secteurs sensibles et aussi d'ouvrir là où les chiffres -hélas minorés- dépassent les seuils des années précédentes.

Nous souhaitons aussi attirer votre attention sur le secteur de l'ASH. Dans un courrier envoyé avant la rentrée de septembre, nous vous alertions sur de nombreux dysfonctionnements : demandes d'orientation en ULIS, de maintien en maternelle retardés, manque de places en Sessad, ITEP, IME, situations fragiles des personnels AVS... Certaines situations ont avancé mais nous réitérons notre demande d'un groupe de travail.

Enfin nous vous rappelons que concernant le projet de la ville de Nice relative à la présence de policier-es dans les écoles, nous attendons toujours une prise de position de votre part et une réponse concernant la demande d'audience faite.